

Collège du Christ-Roi

Projet d'école

Le Projet d'école définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre pour réaliser les projets éducatifs et pédagogiques du Pouvoir Organisateur.

Celui-ci s'inscrit dans le cadre du « Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire », en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau de l'enseignement catholique, « Mission de l'école chrétienne », ainsi que des projets pédagogiques de la FESeC.

Le Projet d'école s'entend en relation avec le Plan de pilotage/Contrat d'objectifs du Collège du Christ-Roi et fonde avec celui-ci la motivation de l'ensemble des activités, dispositifs et projets proposés par l'établissement.

Le présent *Projet d'école* est daté du 13.05.2024

Présentation de l'établissement

Le Collège du Christ-Roi est un établissement d'enseignement secondaire ordinaire. Il propose un enseignement général de transition.

Les principales filières de formation combinent les options afin que les choix de nos élèves correspondent à leurs intérêts tout en garantissant un maximum de liberté pour leur orientation future dans les études supérieures. Depuis le début des années 2000, notre école organise un enseignement par immersion en langue néerlandaise.

Les intentions éducatives et pédagogiques de notre école s'expriment au travers de sept dimensions : le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités ; la construction d'un environnement favorable au développement de chacun ; la volonté de connaître et de reconnaître chaque élève — l'attention à chacun comprise comme un bénéfice pour tous ; le souhait de donner de l'élan à la créativité ; l'importance accordée à l'implication des élèves dans leurs apprentissages ; le développement du sens de la solidarité ; l'incitation à la compréhension de l'altérité, à la reconnaissance de sa valeur et de sa richesse.

Notre établissement a développé une longue tradition de projets et activités proposés à nos élèves. Ceux-ci visent des objectifs pédagogiques – découvertes culturelles, économiques, sociales – mais aussi éducatifs en lien avec les sept axes principaux comme la capacité à vivre en groupe, le respect des autres et de soi, l'ouverture sur le monde, le respect de l'environnement.

En invitant les élèves à étendre leur compréhension du réel, nous les conduisons à un développement personnel marqué par la recherche du sens, par la capacité à opérer des choix, à arrêter des décisions, à agir, en intégrant des valeurs telles que la dimension éthique, la gratuité, le partage et la générosité, l'altruisme et l'humanisme.

Les compétences cognitives et sociales développées durant le parcours scolaire de nos élèves visent l'appropriation des savoirs, l'acquisition de savoir-faire et de compétences qui les rendent capables d'apprendre toute leur vie et les aident à agir en citoyens responsables, les encouragent à participer à une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante, ouverte aux autres cultures.

L'enseignement dispensé, les activités, projets et dispositifs organisés et proposés doivent garantir à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Le Projet d'école se veut en perpétuelle évolution : il s'adapte aux réalités économiques, respecte les prescrits légaux, anticipe et accompagne les changements sociétaux, mesure les besoins des élèves pour la poursuite de leur parcours de formation, pour la construction de leur vie d'adulte.

Contributions à l'appropriation des savoirs, à l'acquisition de savoir-faire et de compétences

Activités pédagogiques, culturelles et/ou sportives

De nombreuses activités pédagogiques liées aux différentes matières marquent le parcours des élèves.

Elles contribuent à leur ouverture d'esprit, à rendre concrets des apprentissages et des savoirs, à mettre en application et à approfondir des concepts vus aux cours, à agrandir leur champ de connaissances, à encourager la curiosité.

Dans le cadre des cours, ces activités sont organisées tout au long de l'année scolaire pendant les heures de cours (demi-journée, journée), à l'école ou en extérieur.

- AC Actualité : visite de découverte d'institutions, d'organisations en lien avec les thèmes développés en classe (3^e et 4^e années)
- AC Art : visite d'expositions, de musées (2^e, 3^e et 4^e années)
- AC Communication et relations : animation en classe ou visite extérieure (5^e et 6^e années)
- AC Socio-économie : exposition ou visite (2^e année)
- AC T.D. Math : activités en lien avec des matières abordées en classe (2^e année)
- Éducation artistique : spectacle ou théâtre (2^e année)
- Éducation musicale : Jeunesses musicales (1^{re} année)
- Éducation physique : activités sportives (3^e année) ; Triathlon (6^e année)
- Éducation par la technologie : visite extérieure ou animation en classe (1^{re} et 2^e années)
- Étude du milieu : visites de villes ou de sites (1^{re} et 2^e années)
- Français : intervenants en classe (1^{re} à 6^e années) ; spectacle, pièce de théâtre, exposition ou musée (1^{re} à 6^e années)
- Géographie : visite de sites ou de villes en lien avec les thèmes développés en classe (4^e, 5^e et 6^e années)
- Histoire : visite de sites ou de villes en lien avec les thèmes développés en classe (4^e, 5^e et 6^e années) ; visite de Breendonk et de la Caserne Dossin (6^e année)
- Langues classiques : visite de sites ou de villes en lien avec les thèmes développés en classe ; activités en classe, exposition, pièce de théâtre ou événement culturel (1^{re} à 6^e années)
- Langues modernes : activité, journée thématique, spectacle, pièce de théâtre ou exposition (1^{re} à 6^e années) ; échanges linguistiques (2^e, 3^e et 4^e années) ; visite de sites ou de villes
- Mathématiques : congrès ou journée thématique (5^e et 6^e années)
- Religion : intervenants en classe (1^{re} à 6^e années)
- Sciences : visite de sites, exposition, musée, ateliers et laboratoires (1^{re} à 6^e années)
- Accès à la bibliothèque du Collège (toutes les années) : la bibliothèque de l'établissement est ouverte aux élèves sur le temps de midi ; les enseignants peuvent également s'y rendre avec leurs classes si nécessaire.

D'autres activités sont proposées à titre facultatif.

- Français : sorties théâtrales (4^e, 5^e et 6^e années)
- Langues classiques : un « Banquet presque parfait » (2^e année) ; pièce de théâtre ou exposition (5^e année)
- Langues modernes : échanges linguistiques (4^e année)

Séjours pédagogiques avec nuitée(s)

Un séjour pédagogique avec nuitées d'une durée approximative d'une semaine est organisé au degré inférieur. Au degré supérieur, le séjour avec nuitées de longue durée est dédié aux voyages des Rhétos.

Des séjours avec nuitées de courte durée sont organisés en fonction de projets annuels liés à des matières ou co-construits avec les élèves.

Auxiliaire de langue (3^e degré)

Selon les années et l'attribution des auxiliaires de langues, un/e auxiliaire de langue « native speaker » est présent/e pour aider en classe ou prendre une partie du groupe pour des activités spécifiques (rédaction de lettres, tables de conversation, ...).

Ceci permet un apprentissage en groupe restreint, une plus grande pratique de la compétence orale, une ouverture à la culture étrangère.

Construction d'un environnement favorable au développement de chacun

Bulle d'air (1^{re} à 6^e années)

Des enseignants et éducateurs ont été formés par l'Université de Paix à la problématique du harcèlement. Une cellule « Bulle d'air » a été créée par la suite au Collège.

Cette cellule intervient à la demande. Elle poursuit les missions de sensibiliser au harcèlement, d'intervention en cas de harcèlement avéré, d'amélioration du bien-être des élèves.

Conseil des élèves (1^{re} à 6^e années)

Les délégués de chaque classe se réunissent (par année, par degré), pendant les heures de cours et selon un planning établi, avec les éducateurs pour s'exprimer sur le fonctionnement de l'école et proposer des projets.

Développement durable (1^{re} à 6^e années)

Les élèves veillent à l'environnement de l'établissement et sont sensibilisés au développement durable.

Les projets peuvent être la plantation d'arbustes fruitiers ; des campagnes publicitaires ; des ateliers proposés sur un temps de midi ; une sensibilisation et une formation à la permaculture par une personne extérieure ; la mise en place d'un compost.

Une après-midi « Développement durable » est organisée pour tous les élèves de l'établissement.

Les élèves peuvent prendre conscience du rôle à jouer dans la société de consommation et dans la préservation de l'environnement.

La cellule Écoteam regroupe des élèves et des membres du personnel. Son fonctionnement est variable d'une année à l'autre selon les intérêts, la motivation des élèves et les projets à mener. Les actions de la cellule visent à conscientiser les élèves à la question écologique et à la gestion des déchets.

Teambuilding – Activités de classe (1^{re} à 6^e années)

De la 1^{re} à la 6^e année, les élèves participent à des activités dans lesquelles des compétences, savoirs et savoir-faire sont développés en lien avec les matières. Ces activités contribuent également à la reconnaissance de chacun, à une ambiance positive, au renforcement de la cohésion dans le groupe-classe, à la prévention des discriminations et permettent à chaque élève de trouver sa place dans son groupe.

De la 1^{re} à la 6^e année, de nombreuses autres activités contribuent à cet esprit d'école. Les élèves peuvent co-construire une journée avec leurs titulaires de classe.

Accueil des élèves de 1^{re} année

L'enjeu de la transition et de l'adaptation du primaire au secondaire constitue un point essentiel. Le Collège du Christ-Roi accueille des élèves d'horizons très divers.

La découverte de nouvelles règles, de nouveaux défis, d'une attitude scolaire différente demande le temps d'une adaptation. Les titulaires jouent un rôle fondamental en ce sens. L'accompagnement des élèves débute dès le premier jour d'école avec des activités de cohésion de classe, de découverte de l'école. Tout au long de l'année, les activités proposées jouent un rôle dans l'intégration au sein de la classe et de l'établissement.

Il paraît essentiel face au nombre d'élèves que des activités de socialisation, d'échanges et de projets communs construisent des relations durables entre les élèves, tant dans des activités pédagogiques que dans des moments plus conviviaux.

Sensibilisation au harcèlement

Au gré des programmations, un spectacle ou une pièce de théâtre est proposée aux élèves de 1^{re} année.

Animation « Éducation aux médias » (1^{re} à 3^e années)

Cette animation amène les élèves à prendre conscience d'une utilisation appropriée d'internet et des réseaux sociaux, du droit à l'image, de l'utilisation des écrans, ...

Animation « Estime de soi » (3^e année)

Elle amène les élèves à prendre conscience de l'importance de l'estime de soi pour développer la confiance en soi.

Animation « Prévention assuétudes » (4^e année)

Elle sensibilise les élèves à la société de consommation et les invite à adopter les bons comportements en société (achats, boissons, drogues, etc.).

Animation EVRAS (2^e et 4^e années)

L'animation sur l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle est assurée par le Planning familial de Wavre (en collaboration avec le CPMS).

Chaque classe de 2^e, de 4^e suit cette animation qui poursuit l'objectif d'aider l'adolescent à se développer dans sa personnalité physique et relationnelle.

Activités « Bien-être et développement personnel » (5^e et 6^e années)

Un ou plusieurs intervenants extérieurs sensibilisent les élèves sur différentes thématiques en lien avec la santé et/ou le développement personnel : gestion du stress, assuétudes, mise en projet, réanimation, etc.

Information « Sécurité routière » (6^e année)

Chaque classe de 6^e participe à une information générale donnée par la police avant de vivre des mises en situation par petits groupes (voiture tonneau, etc.).

Cette animation vise à la prévention, sensibilisation et évaluation des risques liés à la sécurité routière.

Voyage rhétos (6^e année)

Ce voyage d'une semaine se déroule pendant le temps scolaire. Plusieurs voyages sont co-construits avec les élèves dès la 5^e année. Il offre une dernière occasion d'ouverture à la culture et, après tous les projets menés pendant 6 ans.

Reconnaître le parcours de chacun, encourager les initiatives

Concours, épreuves et projets externes

Ceci s'entend comme la volonté de donner à chacun la possibilité de développer le maximum de ses possibilités. Au-delà de la méthodologie pédagogique, le Collège encourage et soutient les élèves qui souhaitent se dépasser en leur permettant de participer, sur base volontaire, à des concours, des épreuves ou des projets externes : olympiades de mathématiques, de sciences ; concours de version et de culture grecques (Kalo Taxidi), de version latine ; mini-entreprises (LJE ; en 5^e année).

Ces différentes activités, facultatives, contribuent à stimuler l'esprit des jeunes, créent une émulation, développent la clairvoyance et l'esprit critique.

De même, dans le domaine sportif, le Collège soutient des activités facultatives comme les tournois interscolaires organisés par la province du Brabant Wallon dans différentes disciplines.

Dossiers de candidature des élèves pour les Hautes Écoles et Universités à l'étranger

Les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures à l'étranger peuvent se faire aider dans la constitution de leur dossier de candidature par des enseignants et/ou des coordinateurs pédagogiques.

Midis des métiers

Pendant l'année scolaire, des parents viennent présenter leur profession un temps de midi par semaine.

Cette organisation est prise en charge par l'AP en collaboration avec les éducateurs des 5^e et 6^e années. Ces rencontres mettent l'élève en contact avec des professionnels qui exercent leur métier au quotidien et peuvent l'aider dans son choix d'études supérieures, d'orientation professionnelle.

Opération « Carrières » du Rotary

L'opération « Carrières » du Rotary est présentée aux élèves de 5^e et 6^e années. Elle les invite à découvrir des professionnels prêts à discuter de leur métier, de leur formation afin d'aider les jeunes à choisir leurs études futures.

CIO

Le Collège accueille une fois par an le CIO qui propose une soirée pour les élèves de 6^e année centrée autour de la question de l'orientation et du choix des études et offre l'opportunité de rencontrer des représentants de différentes filières de formation (Hautes écoles, universités).

Suivi et accompagnement des élèves (cf. PAC pour le 1^{er} degré)

Intégrations et Réunions de concertation

Le Collège accueille des élèves en intégration depuis 2014-2015. La collaboration est établie avec le pôle HEDERA.

Trois réunions de concertation sont prévues pour chaque élève par année scolaire où tous les intervenants sont présents : direction adjointe, enseignants, parents, élève, accompagnateurs du pôle, CPMS.

Ces réunions permettent d'informer les enseignants des spécificités de chaque élève concerné par une intégration, de faire le point sur l'évolution de l'élève et les aménagements mis ou à mettre en place, d'assurer le relais avec tous les intervenants.

Prise en charge des élèves à besoins spécifiques

Tous les élèves à besoins spécifiques bénéficient d'un suivi et d'aménagements raisonnables. Les coordinateurs pédagogiques assurent le relais des informations d'une année à l'autre et réunissent les équipes pédagogiques afin de mettre en place les aménagements raisonnables pour les élèves concernés.

Tutorat (3^e et 4^e années)

Le projet du tutorat est présenté aux élèves en début d'année par les coordinateurs. Les élèves demandeurs se retrouvent, selon un horaire établi (heures de fourche et temps de midi), pour s'entraider (esprit de coopération) à progresser dans les différentes matières, sous la surveillance d'un coordinateur.

Titulariat

La quasi-totalité des enseignants sont titulaires d'une classe ou d'un groupe d'élèves et assurent le rôle de personne de référence (remise des bulletins, réunions de parents, ...) tant pour le suivi administratif que pour le suivi pédagogique.

Les titulaires assurent le rôle de la personne de référence auprès de l'élève et de ses parents ainsi que des coordinateurs, éducateurs et professeurs.

Suivi pédagogique des élèves

Le suivi pédagogique des élèves en difficulté est assuré par les coordinateurs pédagogiques en collaboration avec les titulaires et les enseignants. Il s'agit d'un suivi personnalisé et individualisé.

Le coordinateur pédagogique centralise les informations pour disposer d'une vue d'ensemble.

Suivi disciplinaire des élèves

Lorsqu'un manquement au R.O.I. est constaté, les enseignants et les éducateurs peuvent le signaler via une remarque écrite dans le Journal de classe de l'élève. La remarque doit alors être contresignée par les parents.

Lorsqu'une accumulation est constatée, un entretien élève – éducateur a lieu pour choisir la marche à suivre (avertissement, mesure disciplinaire, rencontre avec la direction adjointe, ...).

Des contacts peuvent également être pris avec les parents afin de collaborer ensemble dans le suivi de l'élève.

Vérification des Journaux de classe

Le suivi des Journaux de classe (signatures des parents, contenu, etc.) est assuré par les titulaires, les coordinateurs et les éducateurs.

Le Journal de classe permet le suivi pédagogique et disciplinaire (pages « remarques »). Il symbolise également l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant.

Réunions de concertation

Les réunions de concertation (éducateur – titulaire) permettent de faire le point sur le comportement des élèves (attitudes, bien-être, santé, ...) avant les Conseils de classe.

Des réunions éducateur – coordinateur se déroulent chaque semaine afin d'assurer le suivi d'élèves en difficulté.

Donner de l'élan à la créativité

Activités du temps de midi

Des activités durant les temps de midi sont proposées aux élèves. Ces activités donnent du sens au temps libre des élèves. Elles créent du lien, des relations de confiance entre les élèves de différentes classes, années et degrés. Elles facilitent l'intégration et le développement de l'estime de soi, de la créativité.

Cabaret des élèves

Un staff cabaret (élèves de 6^e et des enseignants encadrants) est mis en place en début d'année scolaire pour proposer un spectacle dans le courant du mois de mars. Toutes les années peuvent participer au spectacle.

Les élèves prennent part à un projet. Comme d'autres activités, le Cabaret crée du lien entre les élèves, influence la dynamique de l'école.

Implication des élèves dans leurs apprentissages

Méthode de travail

L'enseignement prodigué insiste sur l'importance de la méthode dans le travail.

Dès la première année, une attention à la méthodologie est proposée aux élèves. Elle s'intéresse tout autant aux principes généraux qu'aux besoins particuliers. Dans chaque branche, les enseignants initient les élèves aux différentes méthodes propres à leur discipline.

Une supervision et un suivi de l'élève sont également assurés par les coordinateurs pédagogiques d'année.

Plus particulièrement, le rôle du titulaire en première année se concentre sur l'adaptation de l'élève aux nouvelles habitudes de travail tant dans l'organisation pratique que dans l'utilisation efficace des outils de l'élève (Journal de classe, organisation et planification de l'horaire, gestion du temps, etc.).

Développement du sens de la solidarité

Projet Oxfam (3^e à 6^e années)

Le magasin Oxfam organise la vente de produits équitables (sous la responsabilité d'un enseignant) pendant les récréations. L'équipe peut, à l'occasion, organiser un petit-déjeuner ou des activités de sensibilisation.

Actions de solidarité

Des membres du personnel et des élèves proposent des projets tels que des conférences, rencontres avec des associations caritatives, participation au projet Viva for Life, Télévie... notamment pendant les périodes de l'Avent et du Carême.

D'autres projets peuvent être soutenus durant l'année scolaire : Îles de Paix, Opération briques de l'Escalpade, etc.

Ces actions sensibilisent les élèves à la différence, à la pauvreté, aux actions humanitaires, à l'entraide, au vivre ensemble.

Délibère-toi (toutes les années)

Grâce à une organisation de l'AMO *La Chaloupe*, des stages (actions citoyennes, formations, découvertes de métiers, sports, culture) sont proposés aux élèves volontaires pendant les jours blancs.

Les élèves peuvent mettre à profit les journées de délibérations pour se former, se mettre au service d'autrui, devenir des acteurs solidaires.

Compréhension de l'altérité, reconnaissance de sa valeur et de sa richesse

Accueil et suivi des étudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont accueillis dans des familles d'accueil du Collège via des organismes ou des programmes tels que Rotary, AFS, WEP.

Les élèves sont encadrés et soutenus dans leurs démarches d'apprentissage de la langue française et d'ouverture à une autre culture.

Expedit (5^e et 6^e années)

Les programmes d'échange (proposés par des organismes agréés par la FWB) sont accessibles aux élèves de 5^e et 6^e années au 1^{er} trimestre de l'année scolaire, une fois sur le parcours.

Les candidatures sont soumises à l'avis du Conseil de classe et à l'accord de la direction.

L'établissement développe une politique d'ouverture à ces projets et soutient les demandes individuelles des élèves et de leurs parents, dans une démarche d'ouverture à une autre culture, la volonté de progresser dans une langue étrangère, le développement de l'autonomie.

Donner à chacun un espace de paroles et d'intériorité

Les développements spirituel et intellectuel sont menés de pair dans le parcours de nos élèves. Les cours de religion mais aussi français, géographie, histoire... ainsi que des activités proposées abordent les aspects humains de la formation comme les aspects relationnels et spirituels.

Chaque élève peut trouver durant ses années au Collège l'opportunité de se découvrir et de mieux connaître les autres : les retraites de 5^{es}, les activités « extraordinaires » qui apportent un enrichissement personnel particulièrement important.

Certains projets de classe participent au développement de l'esprit d'entraide mais ouvrent également les jeunes à d'autres réalités que les leurs.

Retraites spirituelles (5^e année)

Les élèves partent par classe, de préférence avec leurs titulaires, dans des lieux de ressourcement. Il s'agit d'offrir un temps de réflexion sur soi, d'aider à trouver un sens à sa vie, de renforcer la cohésion du groupe-classe.

Projet d'école et Plan de pilotage/Contrat d'objectifs

Au travers de ses objectifs, le Plan de pilotage/Contrat d'objectifs du Collège du Christ-Roi valorise un ensemble de compétences cognitives et sociales autour de trois grands axes : la mise en autonomie de l'élève tant dans ses apprentissages que dans son implication dans des projets scolaires et extra-scolaires ; la volonté de légitimer la parole et les actions des jeunes et de mener à la création de projets co-construits avec tous les membres de la communauté scolaire ; l'intégration des technologies numériques comprises comme un apport utile à la réalisation de projets, à l'amélioration des apprentissages.

Il faut se souvenir que les différentes stratégies se déploient sur six années (plan actuel démarré en 2019) et seront l'objet d'évaluations annuelles et d'une évaluation à mi-parcours.

Le détail des objectifs et des actions déployées dans le cadre du Plan de pilotage/Contrat d'objectifs ne sont pas repris dans le présent document. Les informations reprises ci-dessous rappellent les intentions de ces objectifs.

Le numérique comme source d'amélioration des apprentissages

L'intégration des technologies numériques n'offre un intérêt que comme un apport significatif et une aide à l'apprentissage pour les élèves. Elle nécessite une appropriation consciente des outils et des savoirs mis à leur disposition.

Dans les années futures, le Collège du Christ-Roi vise la création d'un Espace Numérique de Travail avec une augmentation du nombre de ressources pour les enseignants, les éducateurs et les élèves ; un Journal de classe numérique avec des outils de planification ; l'utilisation d'outils numériques en classe ; l'utilisation de l'auto-évaluation.

L'augmentation de l'autonomie des élèves passe par la mise à disposition des outils, des ressources. Il s'agit de conduire les élèves à s'impliquer dans leurs apprentissages, notamment au travers de l'auto-évaluation, de développer une culture de collaboration, de co-construction, d'échanges ; d'améliorer le bien-être des élèves en rendant plus visibles les planifications, la répartition des évaluations, des préparations et des travaux sur l'année ; d'accroître le partage d'informations entre les enseignants et les éducateurs concernant les élèves pour assurer un meilleur suivi ; d'assurer une transition progressive vers une utilisation étendue, mais raisonnée, des outils numériques dans les apprentissages.

Une visibilité plus accrue de la progression des élèves permettra un suivi plus régulier tant des enseignants et éducateurs que des parents.

Les outils numériques doivent permettre une remédiation plus ciblée et précise, fournir des conseils et des pistes méthodologiques.

Nous attendons également une diminution de la surcharge de travail et de la pression scolaire sur les élèves ; l'augmentation de la capacité des élèves à construire en autonomie leurs apprentissages.

Agir en citoyen éco-responsable : adopter à l'école un comportement inspiré des enjeux environnementaux de notre société

Il s'agit de répondre aux enjeux qui se poseront aux générations futures tant vis-à-vis de la question générale de la gestion de l'environnement que de la citoyenneté.

Les projets renforceront ainsi des valeurs comme la solidarité, l'ouverture au monde, le respect des autres, contribueront à améliorer les relations interpersonnelles, à créer un environnement favorable à l'épanouissement et au bien-être.

Si nous voulons induire chez nos élèves un changement durable de comportement de consommation, notre institution doit agir dans le même sens (tri des déchets, diminution des dépenses énergétiques, etc.).

Au-delà des questions d'éco-citoyenneté, nous souhaitons lancer une sensibilisation et une réflexion sur le bien-être au « travail » (celui des adultes comme celui des jeunes). À l'heure où nous parlons de respecter l'environnement, nous devons réfléchir au respect de nos personnes, aux limites entre devoirs et obligations, intérêt collectif et personnel, épanouissement et bien-être.

Parmi les actions à mener dans les années à venir, nous relevons : des campagnes de sensibilisation et d'information ; la mise en place de poubelles qui permettent le tri responsable ; le fonctionnement d'une « écoteam » ; la diminution de la quantité de déchets (tendre vers « zéro déchets »).

La co-construction de projets proposés par nos élèves avec les équipes éducatives et pédagogiques

Notre établissement propose un nombre élevé d'activités culturelles et sportives, ainsi que des séjours pédagogiques. Nos élèves accueillent avec enthousiasme la plupart de ces propositions mais nous constatons qu'ils demeurent souvent dans une posture de consommateurs et que leur implication s'avère faible, voire nulle. Une bonne part du bénéfice de telles activités est donc perdue et nos élèves ne deviennent pas « acteur » de leurs apprentissages.

Nous souhaitons que nos élèves participent davantage à la conception des projets et que la question de l'accessibilité des activités, de la question de l'investissement (rapport « qualité-prix ») se pose également.

Dans la mesure où la question des frais scolaires est traitée au Conseil de Participation où les élèves sont représentés, nous désirons amener les élèves qui construisent des projets à intégrer cette problématique.

Nous espérons également créer de nouvelles dynamiques entre les élèves et les enseignants et éducateurs, voir apparaître de nouveaux projets fédérateurs enrichis par une réflexion tant sur le sens de ceux-ci que sur l'importance de créer une école dans laquelle tous les projets sont accessibles à tous les élèves.

La stratégie déployée pour cet objectif spécifique vient en renforcement de l'objectif spécifique autour de la question de l'éco-citoyenneté tout en induisant le développement d'autres compétences sociales chez nos élèves.

Dans la mesure où une école nourrit la prétention de former des citoyens, elle ne peut conserver un mode décisionnel qui ne donne aucune place à ceux qu'elle prépare à une vie d'adultes engagés dans la société.

Les actions déployées sur les années à venir visent donc à légitimer la parole des élèves au travers du Conseil des élèves et du Conseil de participation, à impliquer ceux-ci dans des projets auxquels ils ont participé depuis leur élaboration. Les élèves doivent devenir des intervenants légitimes dans les projets, débats et réflexions.

Nous souhaitons développer la capacité de nos élèves à construire des projets, en collaboration (co-construction avec des enseignants et éducateurs) ou en autonomie.

Enseignement par immersion

Depuis 2003, le Collège propose un enseignement par immersion en néerlandais. Dans une volonté d'aider nos élèves à tirer le plus grand profit de cet investissement personnel, de nouveaux dispositifs seront mis en place progressivement durant les six prochaines années.

- Utilisation d'un « carnet personnel » en immersion, de la 1^{re} à la 6^e
Les élèves disposeront d'un outil pour les aider à développer leur réflexivité, améliorer le niveau linguistique.
Ce carnet personnel est un outil permanent et transversal. Il est complété par les élèves, à leur initiative ou sous l'incitation de l'enseignant. Les élèves l'utilisent en classe, même en situation d'apprentissage et d'évaluation.
- Utilisation d'un code de correction dans toutes les matières
L'objectif du code est de marquer l'attention portée à la langue par les élèves.
- Mise en place d'un portfolio de progression
Ce portfolio développe chez les élèves une vision de leur parcours, afin qu'ils comprennent mieux le sens de leur apprentissage en immersion.
Il contribue à développer leur estime de soi, à motiver par le sens leur parcours.
Il incite à l'auto-évaluation et pousse les élèves à établir davantage des liens entre les moyens mis en place et les objectifs (consolidation, cohérence).
- Conception de fiches pratiques fonctionnelles
Ces fiches permettent aux élèves d'établir davantage de liens entre les cours. Elles encouragent un réinvestissement interdisciplinaire. Les élèves accorderont plus d'importance à la qualité de la langue tant pour le cours de langue que pour les autres matières enseignées en néerlandais.
- Création d'une base de données d'exercices d'auto-entraînement.
Cette base d'exercices permet aux élèves de pratiquer de façon autonome des exercices de renforcement. Ils disposent de moyens pour progresser, s'améliorer.

PAC

(Plan d'Actions Collectives au 1^{er} degré)

L'entrée dans le secondaire représente un moment de grands changements pour les élèves qui rentrent au Collège. Issus de près de 70 écoles primaires, les élèves de 1^{re} année arrivent chacun avec un parcours scolaire personnel, une vision de la culture scolaire, une sensibilité personnelle par rapport au monde de l'éducation. Bon nombre d'entre eux se retrouvent dans l'école sans aucun camarade de leur 6^e primaire.

Au-delà de la découverte des particularités de l'enseignement secondaire, nous devons veiller à la bonne intégration des jeunes, à leur donner le temps et les moyens pour comprendre leur nouvel environnement, pour apprendre ses nouvelles règles, pour construire des relations avec les autres élèves de leur classe, de leur école.

La multiplicité des approches pédagogiques de l'enseignement fondamental demande également de fournir un cadre pour aider nos élèves dans leurs apprentissages et leur méthode de travail.

- **Remédiations & différenciation**

Les remédiations sont prises en charge par les enseignants directement pendant les cours au travers de la différenciation. Il s'agit d'amener les élèves à maîtriser les notions essentielles, à les mettre à niveau.

- **Étude surveillée**

L'étude surveillée se déroule jusqu'à 16 h 30.

- **Plan individuel d'apprentissage (PIA)**

Comme le prévoit la législation, le PIA est mis en place pour les élèves à besoins spécifiques et pour les élèves en difficulté. Les PIA des élèves à besoins spécifiques sont pris en charge par les coordinateurs pédagogiques ; les PIA des élèves en difficulté sont pris en charge par les titulaires. Suite aux difficultés rencontrées, les objectifs d'amélioration sont décidés en conseil de classe. Des rencontres sont prévues avec les élèves concernés tout au long de l'année afin que l'élève puisse s'auto-évaluer et mettre en place l'objectif fixé par le conseil de classe.

Le PIA doit permettre à l'élève de dépasser ses difficultés et d'évoluer par rapport à celles-ci.

- **Accueil des 1^{res}**

Durant les premières semaines, tous les élèves de 1^{re} année suivent un programme d'activités par classe, avec un temps de bienvenue avec le titulaire, des activités de connaissances (de soi / de l'autre), de coopération, de découverte de leur nouvel environnement.

Ces activités contribuent à dédramatiser l'entrée en secondaire, à établir directement le contact avec les personnes ressources (titulaires, éducateurs, coordinateurs). Elle favorise un esprit de cohésion dans chaque groupe-classe.

- **Teambuilding**

En 1^{re}, les élèves peuvent co-construire une journée avec leurs titulaires.

PECA

(Parcours d'éducation culturelle et artistique)

Le PECA permet à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle. Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer.

Il a également pour vocation de renforcer la dimension culturelle de tous les domaines d'apprentissage. Le PECA se veut donc vecteur d'éducation « à » et « par » la Culture et les Arts.

Plusieurs activités mentionnées *supra* s'intègrent déjà dans ce PECA. Chaque année, les enseignants sont informés des opportunités liées à l'actualité culturelle et artistique afin de faire évoluer ce parcours.